



MAIN FORTE

1, Square du 19 mars 1962

22300 CAOENNEC

02 96 35 93 33 /06 80 25 00 72

MAIN-FORTE

ASSEMBLEE GENERALE 2021

le 4 décembre 2021

Remerciements à l'ensemble des personnes présentes et particulièrement : Mme Lair, adjointe au maire de Lannion, chargée des politiques sportives et du handicap, Mme Le Corvaisier, adjointe au maire de Lannion, chargée des affaires sociales, Mme Sabrina Morrison d'Idéographik, M. Eric Bothorel député de la circonscription de Lannion.

Personnes invitées et qui se sont excusées :

M. Paul Le Bihan, Maire de Lannion

M. Louis Guillaume, Conseiller Départemental

Mme Martine Delforge, directrice de la MDPH

M. Pierre-Louis Bouguet, coordonnateur du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile (SAAD) de l'APF France handicap,

Mme Nouara Chick Responsable du pôle Lannion pour le SAAD APF22

-I- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES (Gérard)

Rappel historique :

L'association est née en 2006.

L'expérience d'habitat partagé a démarré en octobre 2010 dans le parc privé, à la périphérie de Lannion.

Il était prévu que l'expérience d'habitat partagé (c'est à dire en colocation) située en centre-ville se transforme en expérience d'habitats regroupés (c'est à dire en appartements individuels en un même lieu) en centre-ville de Lannion en 2015, dans le quartier d'Ar Santé.

Des vices de forme ont interrompu le chantier depuis l'été 2015.

Depuis cette date, nous avons attendu l'avis de l'expert nommé par la justice puis la décision de justice pour savoir si la poursuite de la construction allait être possible ou s'il faudra démolir.

Nous venons de recevoir un courrier d'information à ce sujet. Il réitère ce qui avait été dit l'année dernière puis l'année d'avant. Les experts préconisent la démolition mais le juge n'a toujours pas statué à ce sujet.

Depuis décembre 2018, les quatre locataires ont intégré des pavillons individuels, logements sociaux dans le quartier de Saint-Ugeon près du quartier du Rusquet.

Ce sont des appartements dit accessibles mais qui ont nécessité plusieurs aménagements minimum supplémentaires réalisés par le bailleur social Côtes d'Armor Habitat.

Je rappelle que :

Les personnes handicapées bénéficiaires du dispositif louent directement leur appartement (T2).

Elles bénéficient toutes d'un certain nombre d'heures d'accompagnement individuel au titre de la PCH (prestation de compensation en Aide Humaine : entre 8h et 17h/jour). Environ 3,5h par jour sont mutualisées pour permettre la présence d'une veilleuse de nuit et l'accompagnement des repas pris en binôme.

Les locataires sont accompagnés dans leur vie quotidienne et leurs activités sociales par des Auxiliaires de Vie Sociale (mises à disposition par le SAAD APF22 ou employées directement sous le régime mandataire).

Les locataires, accompagnés par leur tuteur, règlent individuellement le loyer et les charges locatives.

Les frais de consommation d'eau et d'électricité sont réduits grâce à la mutualisation d'un certain nombre d'équipements comme machine à laver et sèche linge.

A- LES OBJECTIFS DE MAIN-FORTE

L'habitat regroupé n'est pour l'association qu'un moyen. L'objectif a toujours été et reste plus que jamais l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité. L'autonomie concrète des personnes.

Nous sommes toujours dans cette perspective. Désormais nous avons davantage de moyens pour nous aider à atteindre nos objectifs car nous bénéficions d'un financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour un emploi dédié à « l'animation de l'habitat inclusif » occupé par Elodie Roock, et depuis peu d'une personne en service civique : Emma Goessant

C- RAPPORT d'ACTIVITES

LE DEROULEMENT DE LA MISSION DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SOCIALES

LA MISSION

Elodie Rook est chargée de mission pour le développement des activités sociales depuis janvier 2020. Le financement ARS étant assuré pour une période de trois ans, nous allons donc entrer dans la dernière année de fonctionnement (en tout cas selon cette modalité) de financement.

Conformément au projet associatif d'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité, l'approche qui a été choisie est bien celle du développement des activités sociales et de l'accès à l'autonomie et non simplement de l'animation d'un lieu.

Elodie Roock précise qu'elle intervient :

- auprès des locataires eux-mêmes,
- auprès des familles,
- en collaboration avec les professionnels de l'APF22

A l'externe :

- auprès de l'ensemble des acteurs locaux (associations, municipalités, communauté de commune) :
- et surtout toute personne pouvant contribuer à ce projet.

1-Le travail en première année a consisté à poser les premiers jalons, c'est à dire à observer et établir un premier diagnostic sur les freins à la participation à la vie de la cité.

Ce fut une année un peu spéciale car ce fut aussi l'année du premier confinement. Les activités sociales étaient impossibles et tout projet dans ce sens entravé. Ce fut l'occasion de mettre en place une relation et un accompagnement à distance.

Ce fut aussi l'occasion d'un travail de diagnostic et d'accompagnement qui a été individuel, centrés sur la compréhension des freins et la mise en place de solutions au cas par cas.

C'est ainsi que l'on s'est aperçu que :

-l'accès à l'information et à la communication vers les autres entravaient l'autonomie car nécessitait le passage par un tiers et l'accès à des relations sociales authentiques.

C'est l'association « Idéographik » qui nous a aidés dans cette tâche.

-l'environnement physique immédiat empêchait l'action : comment faire à manger, par exemple, quand les plans de travail ne sont pas accessibles ou qu'il faut demander à un tiers d'ouvrir la porte et sortir de chez soi.

Pour nous aider dans cette démarche nous avons fait appel à la coopérative de « diagnostic-conseil » ergonomique EcoRéso. L'ergothérapeute Claude Dumas est intervenu.

-les logements individuels de chacun devenant « des espaces professionnels », compte tenu du nombre de professionnels qui y interviennent et des modalités de leur intervention (présence dans les logements même en dehors du temps d'accompagnement individuel, échanges professionnels devant les locataires)

Nous avons décidé de diminuer cette pression en nous dotant d'un local d'activités et de présence associative en dehors des logements à proprement parler.

2-Lors de la deuxième année nous avons surtout travaillé directement auprès des locataires et de leur environnement immédiat.

Ce travail s'est tourné vers la dimension collective, dynamique plus « associative » qu'individuelle. L'association a donc cherché et loué un local qu'elle souhaitait en centre-ville.

Nous le partageons avec une autre association : L'ispisiri qui est une épicerie solidaire. C'est un lieu de passage mais aussi d'activités culturelles et artistiques diverses.

Pour l'année prochaine, mais nous y reviendrons en fin d'Assemblée Générale, il s'agira de se tourner vers l'extérieur.

LES ACTIVITES DE LA MISSION EN 2021

-Le travail sur l'accessibilité du local et l'environnement proche de l'habitat

Elodie Roock indique que Claude Dumas, l'ergothérapeute d'EcoRéso est donc venu une semaine en observation. A l'origine la demande portait sur la facilitation de la pratique et de l'usage de l'informatique. Il a vécu et logé tour à tour dans chacun des appartements. Il a établi un diagnostic et réalisé des préconisations. Il a dû élargir son approche car les limitations d'autonomie et d'accès aux activités sociales dépassaient largement la question de l'informatique mais concernait aussi l'environnement du logement de chacun et l'environnement de proximité des pavillons.

Pour ce qui est des préconisations d'aménagement des logements, l'association a accompagné les familles quant à la demande de devis auprès des professionnels, à la constitution et à la coordination des dossier MDPH pour des demandes d'aide individuelle dans le cadre de la PCH « aménagement de logements » et « aides techniques ». Les aménagements vont porter essentiellement sur la domotique et l'espace sanitaire. L'association prendra à son compte le reste à charge qui ne sera pas pris en compte par la MDP. Les familles sont intervenues directement pour améliorer les espaces cuisines.

-La nécessité de favoriser l'accès à l'information, l'expression et la communication

A ce propos, nous travaillons en collaboration avec Idéographik association spécialisée dans ce domaine.

Sabrina Morrison, salariée d'Idéographik, présente son association et son travail pour Main Forte :

Les domaines de compétences d'Idéographik sont :

- la lecture, le livre, l'illettrisme
- la communication adaptée au plus grand nombre
- l'apprentissage (en milieu scolaire et professionnel).

Idéographik intervient pour Main-Forte auprès des locataires sur les questions d'autonomie dans l'accès à l'information.

La collaboration avec Main-Forte porte sur

-la réflexion et la conception de supports facilitant l'accès aux informations de type planning des AVS, menu, agenda,

-l'échange et la réflexion partagée sur l'autonomie avec des personnes ayant des envies et des besoins spécifiques, des professionnels de l'éducatif et du social et de professionnels de la communication,

-la veille sur les technologies pouvant faciliter cette autonomie,

Sabrina Morisson ajoute que pour Idéographik, c'est l'occasion de travailler sur des supports sur-mesure dans une approche où la conception est très contrainte et, en même temps très sensible. C'est également une collaboration fine qui se construit dans l'envie de prendre le temps d'étudier, d'essayer et de chercher des solutions :

-Pour que les personnes puissent être actrices de leur vie,

-Pour accompagner durablement, positivement et opérer des changements dans la posture d'accompagnant.

Ainsi ont été réalisés un planning modulable à l'aide de magnets, la lecture de planning par synthèse vocale à l'aide de Skype, la mise en relation avec le comité d'accessibilité numérique de l'association «Valentin Haüy»...

Le maniement des outils numériques : ordinateur, téléphones mobiles, etc. est un levier important pour faciliter l'accès à l'information et à la communication.

Emma Goessant précise qu'elle intervient spécifiquement sur ce volet numérique de l'accès à l'autonomie et aux activités sociales de chacun. Cela nécessite : observation, recherche de logiciels ou de matériel, essai, expérimentation avec les locataires et apprentissage.

Emma Goessant intervient également en appui aux actions d'Elodie, si besoin.

-Le local Main Forte en tant que lieu de rencontres, d'échanges et d'activités

Le local de Main-Forte se trouve impasse du Marchallac'h au centre-ville de Lannion. Il s'agit d'un local en propre mais qui communique avec le local de Lipsisiri dont l'entrée donne sur la Rue Roger Barbet.

Le local de Lipsisiri est un lieu où il y a du passage dont « profite » le local Main-Forte puisqu'il y a porosité entre les deux lieux. Les activités artistiques, culturelles ou simplement conviviales peuvent avoir lieu dans le local Main-Forte qui est mis à disposition en échange de participation gratuite ou à tarif préférentiel des locataires et adhérents aux activités payantes.

Actuellement, les locataires participent à la préparation d'un marché de Noël, où, en particulier, Hélène va vendre des objets tricotés qu'elle a réalisés.

-Le développement de l'autonomie en ce qui concerne la question de l'alimentation (composition des repas, courses, préparation des repas)

Un important travail d'échanges entre les locataires, le service des auxiliaires de vie de l'APF, les familles, de mise à plat et de recherche de solutions a été réalisé sur la question de l'alimentation à propos de laquelle il est important que les locataires reprennent leur autonomie et leur capacité d'initiative. Cela comprend les questions de l'établissement de menus équilibrés et adaptés aux goûts de chacun, des achats de produits, de réalisation des repas.

-Quelques activités pratiquées par les locataires :

Jasmine a fait part de son désir de sortir de son fauteuil. Plusieurs pistes ont été explorées (dont le vélo adapté) mais avec des résultats insatisfaisants ou des difficultés particulières. La danse au sol a été également envisagée. L'opportunité de travailler avec une professionnelle de la médiation par la danse Emilie Marceau, s'est présentée. Jasmine a pratiqué la danse avec elle pendant trois jours, avec des efforts, certes, mais apparemment beaucoup de plaisir.

Désormais il s'agit de poursuivre l'expérience en s'appuyant sur les ressources locales (Emilie Marceau venait de Paris). Mais les contacts qui ont été pris à Lannion n'ont, pour l'instant pas débouché.

Glen, quant à lui, se rend régulièrement dans une future ferme pédagogique et aide les Lamas qui sont un peu sauvages à la présence d'humains et, en particulier de personnes en fauteuil.

Il participe également à des séances de médiation animale avec des chevaux, menée par Camille Roy dans le centre équestre équinature.

Camille Roy explique que le cheval est un animal idéal pour cela.

Sa robustesse, sa sensibilité émotionnelle et physique, son intelligence et la qualité de son rapport à l'homme en font un partenaire particulièrement pluridisciplinaire pour le travail en médiation.

C- VIE ASSOCIATIVE

Nombre d'adhérents 2021 : 66

Danielle Berrivin, secrétaire de l'association précise que cette année l'association nous avons organisé 3 réunions « officielles » qui se déroulent toujours en deux temps : premier temps réunion du bureau, deuxième temps : réunion de l'ensemble du CA, en particulier avec les locataires qui votent les décisions et n'hésitent pas à s'exprimer.

D'autres rencontres ont été menées. Elles ont réuni soit les familles, soit, une partie du bureau.

Danielle Berrivin réalise la régulation des dépenses énergétiques, la gestion des adhésions et le suivi comptable des déplacements. Chaque locataire a désormais un véhicule adapté. Le véhicule de l'association n'est plus nécessaire et a été vendu cette année.

Monique Merrien continue de gérer le compte « alimentation », les réparations et remplacement des appareils ménagers, les expéditions postales.

D- RESULTAT 2020/2021

Le trésorier ne peut être présent cette année, il vous prie de l'en excuser, le Président commente les tableaux.

Résultat 2021 (du 1/072020 au 30/06/2021)					
Charges			Produits		
La participation des membres			La participation des membres		
			Cotisations des membres	3 384	
Utilisation du Bénévolat	17 425		Valorisation du bénévolat	17 425	
			Association An'Damos	2 500	
Fonctionnement			Fonctionnement		
Secrétariat	961				
(courriers, F bureau,,)					
Frais de service bancaire	1		Intérêt de placement	325	
Voyage et déplacements	446				
Mission-réception	21				
Véhicule			Véhicule		
Assurance	1 016			0	
Entretien	648			0	
Sous total		20518	Sous total		23634
Habitat inclusif			Habitat inclusif		
		24718			23600
Fournitures bureaux, téléphone	1 189				
Assurance	98				
Location local & P matériel	1 359				
Frais de mission	677		Versement ARS	23 600	
Honoraires d'accompagnement					
Idéographik & Ecoreso	4 266				
Suivi social & fiche de paie	587				
Formation continue & médecine du travail	301				
Salaire et charges sociales	16 241				
Améng collectif		0	Améng collectif		0
Produit perçu d'avance			Aide fondations & Ass		
Excédent 2021		1998			
Total		47 234	Total		47 234

-Commentaires du compte de résultat :

Les comptes sont établis de juin à juin de l'année en cours.

Un compte de résultat est équilibré. La colonne débit (les charges) et la colonne crédit (les produits) doivent être égales et c'est le résultat qui fait l'équilibre. Cette année on a plus de produits que de charges donc on a complété la colonne de charges par un bénéfice pour équilibrer.

Le document fait apparaître, cette année, le compte de résultat de la mission dans le compte de résultat de l'association.

Les lignes « utilisation du bénévolat » et « valorisation du bénévolat » sont d'un montant supérieur à l'année dernière car la présence de la chargée de mission et de la volontaire en service civique permet de développer de nombreuses actions mais mobilise aussi plus de temps de bénévolat (le trésorier le calcule en nombre d'heures de travail multiplié par un SMIC horaire chargé)

Au titre du fonctionnement général, les dépenses concernent essentiellement les frais de photocopies et les déplacements des administrateurs bénévoles ainsi que le montant de l'assurance du véhicule.

Au titre des produits, apparaît le don d'une association And Amos qui s'est dissoute.

Le montant des adhésions est équivalent à celui de l'année précédente car apparaît le montant de l'association And Amos que nous avons signalé l'année dernière.

Le produit de la vente du véhicule n'apparaît pas encore.

Pour ce qui est du compte de la mission.

Du côté dépenses : elles concernent les frais d'aménagement du local, la location elle-même et la rémunération de la chargée de mission,

Le financement ARS et un peu d'autofinancement couvre l'ensemble des charges de la mission.

E-ELEMENTS DE COMPTE DE BILAN

- Les fonds propres associatifs, c'est à dire, le cumul de tous les résultats, sont de 6 309€ avec le résultat 2021.
- Il y a des provisions qui avaient été passées pour l'étude ergonomique qui sont encore au bilan pour un montant de 13 430€.
- Il y a des produits constatés d'avance pour la réalisation du collectif d'un montant de 62 028€ et 12 800€ pour la mission d'Elodie sur les 6 derniers mois de 2021.
- MF est également propriétaire de matériel qui a équipé les Alizés mais qui, en dehors du Master vendu, depuis ne vaut plus rien.
- La contrepartie de tout ça en sonnant et trébuchant, c'est : le compte bancaire 25 570€ – les parts sociales Bpo 14 168€ et le compte livret 57 750€. Ces montants sont volontairement bloqués car il sont dédiés aux aménagements des logements prévus à Ar Sante. C'est dans ce but que les diverses fondations que nous avons sollicitées nous les a versés.

F- ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont actuellement: Anthony Bernable, Claude Berrivin, Danielle Berrivin, Gérard Briant, Glen Briant, Carole Garel, Jean-Yves Jouan, Jasmine Herson, Yves Herson, Hélène Merrien, Monique Merrien, Marie-Pierre Le Nabour, Anne-Claire Even, Cathy Le Bras. Les membres du bureau sont : Gérard Briant : Président, Jean-Yves Jouan, trésorier, Danielle Berrivin, secrétaire, Monique Merrien, Yves Herson, Carole Garel, Marie-Pierre Le Nabour et Catherine Lebras.

Yves Herson a fait part de son souhait de ne plus faire partie du C.A.

A ma connaissance tous les autres membres du C.A. se représentent ainsi que Cathy Herson qui a fait part de sa candidature.

Nous procédons au vote, compte tenu des pouvoirs que nous avons reçus.

Vote du bilan d'activités, du Bilan financier, élection du C.A. :

22 adhérents présents, 28 pouvoirs.

Nombre de bulletins exprimés : 50

Nombre de voix pour le bilan d'activités : 50

Nombre de voix pour le bilan financier : 50

Election du CA :

Anthony Bernable :50, Claude Berrivin:50, Danielle Berrivin:50, Gérard Briant:50, Glen Briant:50, Carole Garel:50, Jean-Yves Jouan:50, Jasmine Herson:50, Cathy Herson:43, Hélène Merrien:50, Monique Merrien:50, Marie-Pierre Le Nabour:50, Anne-Claire Even:50, Cathy Le Bras:50.

Les membres du bureau sont : Gérard Briant : Président, Jean-Yves Jouan, trésorier, Danielle Berrivin, secrétaire, Monique Merrien, Yves Herson, Carole Garel, Marie-Pierre Le Nabour et Catherine Le Bras.

F-ACTIONS A VENIR

LA REALISATION PREVUE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR LA MISSION
--

-En ce qui concerne l'aménagement des locaux

En l'absence d'échéance pour le projet d'Ar Santé, l'amélioration de l'accessibilité est tout à fait nécessaire et légitime.

-les demandes individuelles ont été déposées auprès de la MDPH, nous attendons de recevoir les accusés de réception pour réaliser les travaux

Je rappelle que les éventuels restes à charges seront assurés par l'association qui utilisera une partie des fonds octroyés par les fondations pour les aménagements d'Ar Santé.

02	01/07/19	A-Nouveau	Aiguilles de Rospez-30					400.00	C	400.00
02	01/07/19	A-Nouveau	ANSOLATH-30/06/16					5 600.00	C	6 000.00
02	01/07/19	A-Nouveau	ASS BLEU MER-30/0					1 500.00	C	7 500.00
02	01/07/19	A-Nouveau	ASS LES PETITES PI					10 488.00	C	17 988.00
02	01/07/19	A-Nouveau	CCAH-30/06/16-Aide c					21 340.00	C	39 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	Cyclo Pleumeur-30/06/					1 000.00	C	40 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	FONDATION AIR LI					4 000.00	C	44 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	FONDS DUMESTRE-3					5 000.00	C	49 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	Intégrance-30/06/15-Pr					3 000.00	C	52 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	Lions club 2014					5 000.00	C	57 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	Lions Club-30/06/16-A					5 000.00	C	62 328.00
02	01/07/19	A-Nouveau	TRAIL PLOULECH-3					700.00	C	63 028.00

-En ce qui concerne l'accès à l'information

Le travail des locataires avec Idéographik sera poursuivi en particulier dans le cadre d'un travail collaboratif entre Sabrina Morrison d'Idéographik et d'Emma Goessant, en service civique à Main Forte.

-Stabilisation du travail sur l'alimentation

Le travail décrit précédemment a permis de penser et de mettre en place une nouvelle organisation. Mais cette question qui paraît simple est, en fait, complexe et nécessite de réactiver souvent la nécessaire coordination entre les personnes concernées.

LA POURSUITE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DU LOCAL

L'objectif est de faire fonctionner une triangulaire : projet individuel, projet associatif au sein d'un maillage local dont il faudra poursuivre la construction. C'est aussi, de faire en sorte qu'à partir du local qui est le lieu de certaines activités auxquelles participent les locataires, ceux-ci, celles-ci s'inscrivent dans des activités extérieures.

Ré Prévisionnel 2022 (juillet 2021 à Juin 2022)							
Charges				Produits			
La p	La participation des membres			La p	La participation des membres		
Utilis	Utilisation du Bénévolat	17 500			Cotisations des membres	3 300	
					Valorisation du bénévolat	17 500	
Fon	Fonctionnement			Fon	Fonctionnement		
Secr	Secrétariat	1 000					
(cou	(courriers, F bureau,,)						
Frais	Frais de service bancaire	1			Interêt de placement	500	
Voy	Voyage et déplacements	450					
Miss	Mission-réception	50					
	Véhicule				Véhicule		
Véhi	Assurance	450			vente Master	3 000	
Assu	Entretien	1 000				0	
Entr						0	
	Service civique						
Serv	Salaire & Charge Serv civique	3 305					
Sala	frais mission	300					
frais	Téléphone	396					
Télé	Sous total		24 452		Sous total		24 300
Sou	Habitat inclusif		25 921		Habitat inclusif		23 600
	Fournitures bureaux, téléphone	1 000					300
Habi	Assurance	98					600
Four	Petit matériel et location	4 000					
Assu	Frais de mission	677			Versement ARS	23 600	
Petit	Honoraires d'accompagnement						
Frais	Idéographik & Ecoreso	3 000					
Hon	Suivi social & fiche de paie	600					
Idéo	Formation continue & médecine du travail	305					
Suiv	Salaire et charges sociales	16 241					
Form	Améng collectif		0		Améng collectif		0
trava	Produit perçu d'avance				Aide fondations & Ass		
Sala					Reprise excédent 2021 et 2020	2 473	
Amé	Total		50 373		Total		50 373
Proc							0
					Reprise excédent 2021 et 2020	2 473	
	Total		50 373		Total		50 373

Le budget 2021-2022 est plus important compte tenu essentiellement des charges :

-de loyer,

-de rémunération de la personne en service civique que nous avons choisi de rémunérer au-delà des exigences administratives.

La vente du Master apparaît en produit ainsi que la reprise des excédents des années précédentes ce qui permet d'équilibrer le budget.

Un prévisionnel devant se présenter équilibré, il faut donc trouver la solution pour l'équilibrer. Nous avons réalisé des excédents en 2020 => 2 241€ et en 2021 => 1 998€.

Nous avons donc noté ces excédents dans le compte de résultat

Remarque : 2023 le mode de financement de l'accompagnement à la vie sociale des habitats regroupés prendra la forme d'une aide individuelle appelée AVP d'un montant de 4000€/par an et par personne. Ce budget sera versé à l'organisme porteur de projet donc Main-Forte.

Notre budget sera donc de 16000€ /an soit à peine le salaire à mi-temps de la chargée de mission. Nous dépensons actuellement, compte tenu des frais annexes 13000€ de plus (local, frais de déplacement, service civique..

Cela n'est pas nouveau, quand un mode de financement change c'est que le budget qui se réduit...

LA RECHERCHE D'AUTRES POSSIBILITES DE LOGEMENTS PROCHES DU CENTRE-VILLE (Gérard et éventuellement Gwenaëlle Lair)

Le bailleur social étant incapable de nous donner des délais de réalisation du projet Ar Sante conçu il y a plus de dix ans, nous nous intéressons à d'autres solutions.

L'éco-quartier Pen-Ar Stan (Charles Le Goffic) qui proposera des logements individuels ou collectifs, en location ou propriété,

Un projet d'habitat participatif porté par un groupe de trégorois.

LE RECOURS A DES INTERVENTIONS D'AVS SOUS LE MODE MANDATAIRE

Nous avons souvent évoqué ici l'obstacle à la réalisation, à la consolidation, des projets individuels pérennes que constituent l'instabilité des interventions des auxiliaires de vie.

Pour contourner cet obstacle, un locataire a désormais recours à une auxiliaire de vie dédiée employée sur le mode mandataire. Cette solution relève du choix individuel de chaque locataire et ses résultats restent à évaluer sur le long terme mais elle semble constituer une solution. Nous verrons si d'autres locataires s'y engagent.

Le Président clôt la séance et propose de se retrouver au local Main-Forte pour un vin chaud de l'amitié qui sera servi dehors de façon à éviter la promiscuité.